Bulletin de liaison n° 58 – Décembre 2017

La Gazette de l'A.C.C.

L'édito de la Présidente

Mesdames, Messieurs, chers amis cybernautes,

- Bienvenue à tous

C'est avec grand plaisir que les animateurs et les membres du Comité vous ont accueillis dès la mi-septembre pour la nouvelle saison 2017-2018. Toutes activités confondues il y a une cinquantaine d'inscriptions avec, il faut le souligner, quelques-unes venant de très fidèles membres depuis plusieurs années. Le nombre d'adhérents est variable, certaines personnes se joignant à nous en cours d'année.

- Infos

La cotisation pour l'adhésion à l'ACC couvre la période de septembre 2017 à juin 2018.
Elle inclut de recevoir les 3 gazettes éditées au cours de la saison, la possibilité de participer à l'atelier de François Kiry sur rendez-vous et à celui du 2ème samedi matin du mois (voir dates), de vous inscrire aux soirées thématiques et d'être invité à l'Assemblée Générale.
La contribution pour chaque activité est en sus et variable d'après le nombre de séances proposées.

- Etat des différentes activités

Grâce à l'implication de ses animateurs, l'Amicale Cybernautes de Colmar continue de vous proposer une palette d'activités pour répondre à votre attente. Vous pouvez contribuer à faire progresser l'ACC en nous faisant part de vos souhaits, de vos idées et de vos remarques. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Le nombre d'inscrits par activité varie entre 3 et 8. La 2ème session « Tablettes « prévue en janvier est annulée par manque de candidature.

- Soirées thématiques en 2018

Lors de la réunion du comité et des animateurs du 22-11-2017, il a été décidé de prévoir 3 soirées thématiques :
-utilisation du smartphone
-gravure sur CD / DVD
-installation rapide de Linux sur un vieil ordinateur
Les dates seront fixées ultérieurement, des affichettes vous donneront plus de détails.
Pour une bonne organisation, veuillez nous faire savoir votre intention de participer ou non à ces soirées.

- Fête du Bénévolat

Le 1ier juillet a eu lieu la première fête du bénévolat organisée par l'Office Municipal des Sports de Colmar sur la place Rapp. Nous y avons participé en mettant en place un stand avec ordinateurs. La plupart des animateurs étaient présents pour répondre aux questions des curieux qu'on espérait plus nombreux. La prochaine Fête du Bénévolat aura lieu le samedi 2 juin 2018.

- Remerciement

Permettez-moi de remercier chaleureusement tous nos animateurs ainsi que les membres du Comité pour leur travail au sein de l'Amicale. C'est grâce à leur dévouement que l'ACC reste bien présente et vaillante.

Au nom du Comité et tous les animateurs je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2018.

Au plaisir de vous retrouver l'an prochain
Avec toute mon amitié
Blanche Ganter

AMICALE CYBERNAUTES DE COLMAR – Siège social : 29, rue du Prunier 68000 Colmar
E-mail acc@calixo.net – Site internet : www.cybernautes.net - Tél. : 03 89 41 86 26

Agenda des différentes activités de janvier à juin 2018

A1-1 : Pc, Windows et autre système d'exploitation Pascal Delay

Mercredi des semaines paires de 19h15 à 21h15
10 et 24 janvier

A1-2 : Pc, Windows et autre système d'exploitation Pascal Delay (pour non débutant)

Mercredi des semaines paires de 19h15 à 21h15
7 et 21 février - 21 mars - 4 et 18 avril
16 et 30 mai - 13 juin

A2 : Internet Didier Link

Lundi des semaines paires de 19h15 à 21h15
8 et 22 janvier -- 5 et 19 février -- 19 mars
16 avril -- 14 et 28 mai -- 11 juin

A3 : Excel Serge Koenig

Lundi des semaines impaires de 16h45 à 18h45
15 et 29 janvier - 12 février - 12 et 26 mars
9 avril - 7 mai - 4 juin

A4 : Word Marie-Louise Ancel

Mardi des semaines paires de 17h à 19h
9 et 23 janvier – 6 et 20 février – 20 mars
3 et 17 avril – 15 et 29 mai

Agenda des différentes activités de janvier à juin 2018

A5 Logiciels Libres François Kiry

Mardi des semaines impaires de 18h à 20h
16 et 30 janvier – 13 février – 13 et 27 mars
10 avril – 22 mai – 5 juin

A6 Vidéo Mariette Bohn

4 x 2h : les lundis 8 – 15 – 22 – 29 janvier 2018

de 14h15 à 16h15

A8 Traitement des images Michel Spiehler

Jeudi des semaines paires de 16h à 18h
11 et 25 janvier –8 et 22 février –22 mars
5 et 19 avril – 17 et 31 mai

Atelier sur rendez-vous avec François Kiry

Téléphone : 06 51 57 91 76

Permanence Atelier avec Guillaume Krüger et Blanche Ganter

1 samedi par mois de 9h30 à 11h30

13 janvier – 10 février – 10 mars – 14 avril – 19 mai – 9 juin

MAIS OÙ DONC A ÉTÉ PRISE CETTE PHOTO ?

Les photographes méticuleux ayant connu l'époque de la photographie argentique et voulant progresser avaient presque tous un carnet. Après chaque photo, ils le sortaient et notaient les principaux paramètres de prise de vue (date, lieu, vitesse, diaphragme, mémorisation d'exposition etc.). Cela permettait d'analyser les choix qui avaient été faits et de voir, quelques jours plus tard une fois la pellicule terminée et développée, si les paramètres choisis étaient les bons.

De la même manière, les amateurs de diapositives soucieux d'avoir un minimum de classement notaient le numéro de la diapositive, la date de la prise de vue, le lieu éventuellement assorti d'un commentaire.

Aujourd'hui, le grand public utilise principalement son smartphone et ne possède même plus d'appareil de photo. Il faut reconnaître que les clichés obtenus sont souvent de grande qualité. Outre l'image proprement dite, un grand nombre d'informations sont enregistrées dans le fichier image au moment de la prise de vue. Aussi est-il devenu inutile de prendre des notes manuscrites car tous ces renseignements sont contenus, en mode texte, quelque part au début ou à la fin du fichier image, mais ne sont pas imprimées sur l'image elle-même comme le faisaient certains appareils argentiques où l'on pouvait voir l'heure et la date de prise de vue. Ces informations, plus ou moins masquées, se nomment métadonnées ou données Exif (acronyme de Exchangeable image file format ou Format de fichier image échangeable).

Pour récupérer le maximum de renseignements la photo doit être prise à l'aide d'un appareil géo localisé. En principe la géolocalisation des smartphones est activée d'office, cela signifie que le dit smartphone connaît à tout moment **les coordonnées géographiques et l'altitude de l'endroit** où il se trouve quel que soit sa position sur le globe terrestre, elles sont appelées à tort coordonnées GPS car il s'agit en fait de coordonnées géographiques utilisées par les marins depuis plusieurs siècles.

Sur Windows, en cherchant où a été prise une image, ces informations apparaissent à l'aide d'un clic droit sur le fichier image, puis en cliquant sur Propriétés, Détails, à la rubrique GPS on a par exemple **latitude** 48 ; 9 ; 37.882 **longitude** 7 ; 32 ; 6.278 **altitude** 232.0 m. Cela signifie 48 degrés 9 minutes 37.882 secondes de latitude Nord et 7 degrés 32 minutes 6.278 secondes de longitude Est à 232.0 mètres d'altitude. Pour être utilisables il faut traduire ces chiffres en degrés décimaux à l'aide d'une formule identique à celle permettant de passer des heures, minutes et secondes en heures décimales. On obtient alors **latitude = 48.1605 degrés Nord** et **longitude = 7.5351 degrés Est**. Maintenant ouvrir google map, la barre d'adresse affiche par exemple https://www.google.fr/maps/@47.779942,5.0179799,9z, les 2 nombres, séparés par une virgule, situés après @ sont la latitude et la longitude qu'il faudra remplacer par les coordonnées décimales calculées. Après validation la carte se centre sur le lieu de prise de vue de la photo.
En utilisant la cartographie libre openstreetmap.org la barre d'adresse affiche par exemple : http://www.openstreetmap.org/#map=8/48.259/2.126 les coordonnées géographiques sont les 2 derniers nombres qui pourront être remplacés de la même manière avec / comme séparateur.
Dans les deux cas on constate que l'image a été prise au bord du canal dans la commune de Marckolsheim dans le Bas Rhin.